



2016/2017

**RAPPORT
MORAL &
D'ORIENTATION**



Pour toutes les familles

**FEDERATION
NATIONALE**

www.familles-de-france.org

Assemblée Générale - Samedi 3 juin 2017

« Il y a dans notre France, sur les problèmes vitaux, une inertie de la pensée, une somnolence de l'esprit qui nous exposent à toutes les surprises jusqu'au jour où se produisent ces lumineux réveils qui viennent heureusement, quoiqu'à de trop longs intervalles, sauver notre pays »

C'est en 1914 que Jean Jaurès écrivait cette phrase. La France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appelle d'urgence un sursaut collectif.

■ LE CONTEXTE

A l'automne 2016, 88 % des Français considéraient en effet que leur pays allait dans une mauvaise direction selon les résultats de l'institut Ipsos. C'était le taux le plus élevé des 26 pays, développés ou émergents, couverts par cette étude : en Italie, ils n'étaient « que » 83 % à voir l'avenir de leur pays en noir, 33 % en Inde et 10 % seulement en Chine.

Parmi les dix nouveaux indicateurs de richesse, le cinquième porte sur le degré de satisfaction dans la vie des Français.

Paradoxalement, malgré leur pessimisme pour l'avenir de leur pays, il indique que nos concitoyens restent globalement satisfaits de la vie qu'ils mènent à titre individuel avec un indice de 7,2 points sur 10. Le degré de satisfaction des Français se situe dans la moyenne européenne et reste en particulier très supérieur à celui observé dans les pays du sud de l'Europe. Les Français sont plus satisfaits que la moyenne des Européens au sujet de leur lieu de résidence, de leur emploi, de leurs loisirs ou encore de leur situation financière... Il n'y a guère qu'un domaine où ils le sont moins selon les données d'Eurostat : **le sens de leur vie**, ce qui rejoint probablement la problématique du pessimisme collectif abordée précédemment...

Cette dissonance entre leur situation individuelle, telle que la jugent en moyenne les Français, et leur appréciation souvent très négative de notre avenir collectif est au cœur des difficultés du pays. La France rencontre certes des problèmes économiques bien réels. Ceux-ci se traduisent par des difficultés majeures pour une part significative de sa population en termes d'emploi, de revenu ou encore de conditions de vie. **Mais notre incapacité à nous retrouver autour d'un projet commun, mobilisateur pour nos concitoyens, est un facteur supplémentaire** qui explique la gravité de la déprime collective que traverse le pays.

Et le risque est fort, qu'à force d'être convaincus que nous sommes condamnés à vivre plus mal demain et que nous ne pouvons plus rien faire ensemble pour éviter un tel destin, nous ne nous mobilisons pas suffisamment pour profiter des réels atouts du pays.

Derrière cette difficulté à retrouver une cohésion sociale et politique suffisante pour dégager un projet commun, on trouve en particulier la question des inégalités, et la tension qui existe entre l'ambition élevée de la devise républicaine de « Liberté, Egalité, Fraternité », ambition largement partagée par nos concitoyens, et les réalisations souvent imparfaites de la République dans ce domaine. Ces inégalités se sont de plus sensiblement accrues depuis 2008, du fait de la crise.

■ UN PROJET COMMUN POUR AGIR POUR LA FAMILLE

Pour Familles de France, la famille est la cellule de base, créatrice de la vie, fondatrice de l'avenir, qui assure la fonction fondamentale d'éducation de l'enfant et qui fait battre le cœur de la société. La famille doit être considérée dans son aspect le plus large, intergénérationnel.

Cellule privée, installée au cœur de la cité, acteur économique, son action se prolonge avec celle des autres familles pour créer la communauté, qui animée par des projets peut rajouter du sens à la vie de chaque individu.

Le projet Familles de France veut nous entraîner dans une réflexion pour les familles et nous orienter vers des actions à leur intention. Il s'appuie sur nos valeurs qui sont des repères pour la mise en place de nos projets, de nos services, de nos activités.

■ NOTRE INTERVENTION DANS LA POLITIQUE FAMILIALE

Lorsque le Conseil National de la Résistance a voulu mettre en place les mesures qui pouvaient aider les familles à s'engager dans leur accomplissement, il a créé un fleuron de la politique française. Si l'un des objectifs de ces choix politiques était d'aider matériellement les familles, un autre voulait redonner confiance à ces couples qui sortaient d'une période difficile et qui voulaient redonner du sens à leur vie.

Après la guerre, après la destruction, il fallait reconstruire.

Notre politique familiale française est construite sur 3 piliers majeurs. L'aide financière représentée par le versement d'allocations, la diminution de la charge par l'impôt et le quotient familial, et l'action familiale en constituent les axes forts.

La CNAF, Caisse Nationale des Allocations Familiales et le réseau des CAF sont des acteurs majeurs dans la distribution de l'argent qui provient à la fois de l'engagement des travailleurs et des entreprises (cotisations sociales) et de l'engagement de l'Etat (impôts)

Malheureusement ces soutiens indispensables pour les familles ont vu leurs moyens diminuer de façon sensible, et ils ont vu aussi un certain nombre d'orientations vers une politique plus sociale et moins universelle se mettre en place.

A Familles de France, avec l'UNAF et d'autres mouvements familiaux nous avons suivi cette évolution et nous sommes intervenus pour tenter d'inverser ou de minimiser ces décisions défavorables aux familles.

Mais nous avons voulu aussi préparer l'avenir en participant à la préparation des échéances électorales que nous vivons au moment de la présentation de ce document. Les membres de notre Commission Politique Familiale, élargie pour la circonstance, ont souhaité faire des propositions aux candidats. Mais ils ont voulu que ces propositions ne soient pas juste les leurs, mais celles de tout un réseau, celles de nos familles adhérentes.

Par un travail collaboratif d'ampleur, avec les fédérations et les associations locales, nous avons pu recueillir vos avis pour constituer ce catalogue de réflexions largement médiatisé et qui nous a permis de faire plusieurs rencontres avec des candidats ou avec des membres de leur équipe de campagne.

Nous avons perçu dans certains programmes électoraux un message en retour, puisque des propositions sont prises en compte.

Nous devons cependant rester très attentifs aux orientations de notre nouveau Chef de l'Etat, de notre Gouvernement et du Parlement. Il ne faut pas que la politique familiale devienne une variable d'ajustement dans le budget de l'Etat, ni qu'elle glisse vers une politique sociale pure.

Sur un plan éthique, le libéralisme de certains candidats aux élections nous incite à rester vigilants. PMA et GPA pour tous restent des éléments fréquemment évoqués au détriment de l'intérêt de l'enfant et des femmes qui accepteraient de commercialiser leur corps.

■ L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

Nous attendons aussi de notre gouvernement qu'il soit efficace sur tous les aspects qui touchent à l'éducation de l'enfant.

Parmi les pays développés, le nôtre, est un de ceux qui a le plus élevé le niveau de qualification initiale de sa population au cours des 40 dernières années. Aujourd'hui 44 % des jeunes d'une génération quittent le système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur ; c'est plus du double de la génération qui part à la retraite en ce moment.

Pour autant les résultats de l'enquête Pisa de 2015 de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), au sujet des performances des élèves de 15 ans dans les pays développés, ne classent les Français que dans la moyenne des 35 pays qui y ont participé. Notre système scolaire est surtout un de ceux où les écarts de performances entre élèves sont les plus importants : 25 à 30 % des élèves sont en très grandes difficultés et ont des résultats parmi les plus mauvais des pays de l'OCDE ; ce sont très majoritairement des jeunes des milieux populaires. Inversement la moitié de nos jeunes de 15 ans, majoritairement des jeunes des classes moyennes et supérieures, comptent parmi les meilleurs élèves au monde. Autrement dit, nous avons l'un des meilleurs systèmes éducatifs au monde, mais seulement pour la moitié des élèves. Cette difficulté persistante du système scolaire français à donner une formation de qualité à l'ensemble d'une classe d'âge est d'autant plus importante que sur le marché du travail, le diplôme initial joue un rôle particulièrement déterminant dans les perspectives de carrière des jeunes actifs. Ce dysfonctionnement constitue une des plus grandes menaces pour la cohésion de la société française.

■ LA SANTE

Les inégalités sociales face à la mort demeurent. Elles se sont même légèrement accrues en une trentaine d'années pour les hommes, tandis qu'elles se maintenaient pour les femmes ». A l'âge de 35 ans un cadre homme a encore une espérance de vie de 47,2 ans et une femme cadre de 51,7 ans, contre 40,9 ans pour un ouvrier et 48,7 ans pour une

ouvrière. Ces différences importantes et persistantes relèvent en partie d'inégalités dans l'accès aux soins et de dysfonctionnements du système de santé ; les années récentes ont été marquées en effet par la multiplication des déserts médicaux dans les zones rurales comme dans les banlieues défavorisées, notamment en ce qui concerne l'accès aux spécialistes. Ce phénomène a été aggravé également par la problématique non maîtrisée pour l'instant des dépassements d'honoraires. 15 % de la population déclarent avoir renoncé à des soins pour des raisons financières, en dépit du système de protection sociale. Il s'agit essentiellement de soins dentaires, ophtalmologiques ou relatifs au traitement de maladies chroniques qui, sur la durée, ont un coût pour les ménages. Mais ces inégalités sociales face à la santé tiennent aussi, et surtout, aux modes de vie et d'alimentation ainsi qu'à l'impact sur la santé des conditions de travail. L'agrément santé ou « Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique » acquis le 30/11/2016 pour 5 ans nous incite à engager des actions dans le domaine de la santé et de la prévention. Jeunes enfants, adultes ou personnes vieillissantes sont concernées par ce projet.

■ NATALITE ET CONCILIATION VIE FAMILIALE VIE PROFESSIONNELLE

La baisse de la natalité en 2016 s'accroît. Familles de France, s'inquiète de cette situation. Grâce à sa politique familiale, la France gardait un bon taux de fécondité, mais les remises en cause répétées et massives, associées à ce contexte économique difficile que nous connaissons depuis 2008, ont fini par entamer la confiance des familles qui retardent ou abandonnent la réalisation de leurs projets familiaux.

Les familles doivent consentir de gros sacrifices à cause de l'ampleur des réductions ciblées sur les ménages avec charge d'enfants, via la fiscalité, et via les prestations familiales.

Nous serons vigilants sur les programmes des candidats aux élections législatives, pour qu'ils comportent des éléments de politique familiale forts, qui répondent aux attentes des familles.

L'accueil de la petite enfance et les moyens accordés à la conciliation vie familiale - vie professionnelle, demeurent une priorité de chaque gouvernement. Mais les difficultés économiques des collectivités territoriales freinent le développement de nouveaux projets. Les chiffres de mise en œuvre et d'ouverture restent décevants à la fois sur l'accueil collectif et sur l'accueil individuel, alors que les besoins persistent.

L'impact sur le taux de natalité n'est sans doute pas négligeable.

Nous pouvons noter la volonté de créer des établissements multi-accueils à vocation d'insertion professionnelle (VIP) qui permettront à des parents en situation de recherche de solutions, pour rejoindre l'emploi (formation, recrutement...) de s'appuyer sur des places d'accueil pour leurs enfants avec une grande disponibilité et souplesse d'utilisation.

■ ANIMATION DU RESEAU, EVS (espace de vie sociale)

Les associations locales de notre réseau sont implantées dans les territoires depuis longtemps ; elles ont une reconnaissance et une histoire locale.

Elles sont multi-activités, intergénérationnelles, innovantes, et parfois compensent l'absence de services sur le territoire. Elles ont construit leur activité en réponse aux besoins. L'association est une structure participative ; le projet associatif est lui-même construit de manière participative, avec tous les bénévoles et adhérents. L'association est créatrice de lien social, et apporte une réponse dans la volonté de développer la citoyenneté.

Les associations familiales sont des partenaires historiques des Caf. Mais nos relations changent. Si des subventions de fonctionnement aux associations sont supprimées, les financements se recentrent sur des politiques plus spécifiques. L'animation de la vie sociale en est une. Elle apporte un développement de services de proximité, une réponse aux besoins du territoire et de ses habitants et la création d'espaces de participation et d'inclusion pour les habitants.

Dans un espace de vie sociale, on peut faire : de l'accueil, de l'information, des sorties culturelles ou

de loisirs, mais également des services tels que l'accompagnement scolaire, l'accueil d'enfants, le soutien à la parentalité, et encore des activités sportives ou de loisirs, des ateliers divers, des bourses, des prêts de matériels pour des événements ou des fêtes de voisinage.

Faire agréer et financer son action par la Caf ; c'est valoriser son activité, pérenniser un financement, développer et renforcer ses partenariats, et surtout pouvoir apporter des réponses durables aux besoins des familles.

Si dans vos associations, vos activités présentées dans le projet social intègrent le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives collectives des habitants et la réalisation de projets par ces derniers, elles pourront obtenir l'agrément d'Espace de vie sociale.

Familles de France dans son rôle de tête de réseau veut vous aider à développer des espaces de vie sociale et nos salariés pourront vous accompagner pour ce faire.

L'accompagnement de nos jeunes dans le cadre de la prévention de la radicalisation ainsi que les actions de parentalité que nous incitons à développer au sein du réseau, trouveront toute leur place dans ces espaces.

■ LOGEMENT ET CONSOMMATION : LE LOGEMENT

Le projet de loi « Egalité et Citoyenneté » a pour objectifs, entre autres, de favoriser l'accès au logement et une meilleure mixité sociale dans le parc de l'habitat social. Ce texte va réformer les règles d'attribution de ces logements, la politique des loyers et le droit au maintien dans le parc HLM. L'obligation de construction de logements sociaux dans les communes carencées sera également renforcée.

Des associations locales de Familles de France ont cependant découvert un point qui les interpelle, traitant de la représentation des locataires aux conseils d'administration des organismes HLM.

Le texte vise en réalité à renforcer les associations appartenant à un réseau, aux dépens des « autonomes » puisqu'il entend ne travailler qu'avec des associations affiliées à une organisation nationale (Commission nationale de concertation, Conseil de l'habitat, ou Conseil national de la consommation)

La volonté du législateur est de renforcer la démocratie dans ces instances ; mais cela passe par des exigences de représentativité des personnes siégeant, lesquelles sont apportées par l'affiliation à un mouvement.

Nous ne pouvons que conseiller à ces associations de rejoindre au plus vite le réseau Familles de France.

Nous faisons cependant le lien avec les inquiétudes que nous pouvons avoir sur l'évolution des mouvements consuméristes ayant un agrément de la DGCCRF.

Leur financement tend à diminuer de façon drastique et l'on entend régulièrement que certains « gros opérateurs » très professionnalisés pourraient avoir une forte envie de se retrouver en monopole.

Nous restons vigilants sur ce point que nous travaillons avec l'UNAF et les autres associations familiales possédant un agrément.

La perte des financements publics pourrait rendre nécessaire l'apport de fonds privés. Si la Chancellerie reste réservée sur ce point, nous sentons une évolution des mentalités.

Le monde consumériste est très utile aux consommateurs et il évite de nombreuses procédures. Nous devons le préserver.

■ L'AGREMENT EDUCATION NATIONALE :

Les services du ministère de l'Éducation nationale n'ont pas souhaité renouveler notre agrément. Cette décision n'ayant pas été suffisamment motivée, une délégation de notre fédération a rencontré les services du ministère pour analyser ce refus.

Nous avons obtenu les informations qui nous permettent d'envisager une nouvelle demande dès la fin 2017. Nous devons continuer à changer notre

image, montrer notre tolérance et notre capacité d'ouverture. Les efforts réalisés par notre mouvement ces dernières années, la révision de notre projet associatif, l'amélioration de notre communication sur le fond, et la complémentarité entre nos actions de terrain et les actions de l'éducation nationale, sont attendus.

■ LA COMMUNICATION :

L'une des forces d'un réseau est d'avoir une communication forte vers l'intérieur et vers l'extérieur. Familles de France s'appuie sur des outils variés qui depuis plusieurs années permettent de faire connaître nos positions, mais aussi d'échanger entre les associations et les fédérations. Cependant, l'évolution technologique, l'évolution économique, mais aussi l'évolution des habitudes de nos adhérents, rendent nécessaire l'amélioration de ces différents outils. Nous avons dû prendre la décision d'abandonner notre magazine papier. D'une part, peu lu, il ne correspondait plus aux attentes des lecteurs, d'autre part, le coût de sa réalisation grevait notre budget (10% de notre budget lui était consacré). Il sera remplacé par un magazine numérique, dont le coût est bien moindre.

Nous avons également décidé de nous adjoindre les services d'une personne à forte compétence dans la gestion des outils de communication. Nous voulons « rajeunir » nos vecteurs, et apprendre l'utilisation des outils « réseaux sociaux » afin de tenter de mieux communiquer avec les plus jeunes familles qui les utilisent communément. Les newsletters seront elles aussi l'objet d'un rafraîchissement.

Nous tenons également à améliorer rapidement l'accueil de nos correspondants. Qu'ils se déplacent pour nous rencontrer, qu'ils nous téléphonent, qu'ils nous envoient courriers ou courriels ; nous tenons à ce que l'accueil qui leur est réservé soit le meilleur possible, et à ce qu'ils puissent obtenir une réponse à leur question ou à leur besoin.

■ NOS SALARIES :

Nous avons souhaité que l'équipe des salariés soit accompagnée par un administrateur désigné par notre CA. Nous voulons que ce pôle prenne son véritable rôle de tête de réseau pour accompagner

les fédérations et associations locales dans leur développement, dans leur choix d'axe de travail. Le monde associatif connaît une évolution très forte et une modification importante de ses modes de financement et de ses relations avec les institutions et les pouvoirs publics. Le travail en mode projet se généralise et nous devons apprendre à aller chercher des financements liés à ces demandes de service des pouvoirs publics.

On peut bien sûr regretter cette évolution qui fait perdre au monde associatif une partie de son indépendance, et qui lui demande des remises en cause trop fréquentes.

■ NOS AXES DE TRAVAIL :

Notre fédération peut désormais s'appuyer sur une équipe d'administrateurs, laquelle d'une part, exprime une vision et des objectifs, et d'autre part, propose une stratégie de développement du mouvement, des moyens humains et financiers.

Les administrateurs nationaux doivent davantage encore être source de propositions, et se mettre en action. Leur rôle d'ambassadeurs de Familles de France dans notre réseau, nos fédérations départementales, nos associations locales, les institutions et les collectivités territoriales, est à privilégier.

Les relations avec nos partenaires changent et nous devons nous y adapter.

Un travail de fond a été réalisé pour recueillir les besoins des familles par des modes de travail collaboratifs à l'occasion des élections présidentielles.

Nous ne devons pas oublier la jeunesse à laquelle il nous faut offrir la possibilité de se construire un projet de vie. Nous devons apprendre à communiquer avec elle.

Pour que notre projet soit celui d'une politique familiale tout au long de la vie, nous aurons à aborder le vieillissement, ou plutôt la prévention du vieillissement par l'activité physique et intellectuelle, la diététique ou encore l'engagement citoyen, mais aussi le respect d'une personne fragilisée entourée

et heureuse. Notre engagement dans le domaine de la santé doit nous y aider.

Tout, autour de nous, bouge, évolue progresse. Pour être efficace, nous devons nous tenir au courant de cette évolution sociétale, juridique, technologique. Nous devons apprendre à accéder aux outils qui la servent et à les utiliser couramment. La formation des militants et des salariés doit pour cela être une priorité.

Nous devons continuer à repérer dans notre réseau des personnes actives désirant moderniser le mouvement sans en altérer l'identité et, avec elles, construire un dispositif « réseau » pertinent pour développer et mutualiser les énergies. Notre réseau doit aussi s'étendre vers les autres mouvements et l'UNAF. Nous ne sommes pas suffisamment nombreux, pour agir seuls ; en grand nombre, avec des stratégies d'alliance, nous arriverons à faire connaître notre projet pour les familles.

Construire une nouvelle proposition de politique familiale dans un monde économique qui bouge à toute vitesse en raison des avancées technologiques et des modèles nouveaux ; ce sera notre objectif pour les deux prochaines années.

Nous avons besoin de tout le monde pour y parvenir et notre mouvement compte sur vous.

Patrick CHRETIEN

Président de Familles de France